



Journées d'études 2016

Ifsttar

Bâtiment Bienvenue
14-20 Boulevard Newton
Cité Descartes, Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée

**Jeudi 3 et Vendredi 4
novembre**

« Dépendance et domination dans les relations de sous-traitance : Déterminants et conséquences pour les travailleurs et les entreprises? »

La sous-traitance s'accroît en France dans des proportions significatives : « en 2003, un peu plus du tiers (35,5%) des entreprises industrielles de 20 salariés et plus sont preneurs d'ordres tandis que 9 sur 10 sont donneurs d'ordres et leur taux de sous-traitance, en moyenne, a plus que doublé sur les 20 dernières années » (Petit et al., 2006, p. 29). Ce phénomène n'est pas passé inaperçu aux yeux des économistes qui y ont vu soit une logique économique de minimisation des coûts de transaction (Williamson, 1991), soit une volonté de « cohérence » de l'activité par rapport à une diversification trop coûteuse (Dosi, Teece, Winter, 1990), ou encore un principe contractuel incitatif (Holmström et Milgrom, 1991). Toutefois, dans chacune de ces analyses, la relation de sous-traitance est envisagée comme un partenariat, « un acte de pur consentement » (Baudry, 1992, p. 873) qui escamote les rapports de force à l'œuvre. Ces journées choisissent au contraire de mettre en lumière les rapports de domination et de dépendance sous-jacents aux relations de sous-traitance à l'instar de Perraudin, Petit, Thévenot, Tinel, Valentin (2006) ou Chassagnon (2012). Ainsi, au travers de l'exploitation de l'enquête REPONSE 2010-2011, Perraudin et al. s'intéressent-ils aux conséquences de ces rapports de force sur les relations de travail (2014); via l'enquête « Changements organisationnels et informatisation de 2006-2007 », Algava et Amira (2011) mettent l'accent sur les conséquences des relations de sous-traitance sur les

conditions de travail. L'exemple des transports routiers de marchandises sera particulièrement développé au cours de ces journées au travers notamment de l'enquête menée par Rème-Harnay (2016) montrant l'importance de la dépendance chez les transporteurs sous-traitants de la messagerie urbaine (comparée au cas allemand (Liedtke, 2016)), du travail de Niérat (2016) sur les logiques de production des entreprises de transport, de l'analyse des chaînes de sous-traitance dans l'interurbain par Kaniewski (2015) ou encore de l'étude de l'impact de l'évolution des rapports de force dans la régulation du TRM sur les métiers (Perrin-Joly, 2009). Le point de vue de la Région Ile-de-France sur ces sujets sera également présenté (Aubouin, 2016).

Il s'agit, au travers de toutes ces analyses, de montrer les effets de la sous-traitance sur la situation économique des entreprises (quel type de pouvoir peut avoir un sous-traitant ? Peut-il renverser un rapport de force défavorable avec son donneur d'ordre ?) et des salariés (ce dernier est-il subordonné à deux donneurs d'ordre : le chef de son entreprise et celui de l'entreprise qui sous-traite ?) N'est-il pas tout aussi dépendant du chômage de masse ? La création d'entreprises sous-traitantes entraîne-t-elle une diminution de ce chômage ou la réduction des effectifs chez les entreprises donneurs d'ordre ? Les analyses des économistes viennent compléter celles menées depuis bien plus longtemps par les sociologues. Il n'est alors plus seulement question de précarité ou de survie économique des entreprises sous-traitantes mais aussi de mise en danger délibérée de la vie des travailleurs ou de non assistance à personne en danger comme le montre Thébaud-Mony pour les agents travaillant sous rayonnement dans l'industrie nucléaire (2000). Si la marchandisation du travail que cette dernière décrit au travers de la sous-traitance a commencé il y a 30 ans, comment est-elle amenée à évoluer ? Si la croissance de la sous-traitance implique une déstructuration du travail ouvrier comme le montrent Seiller (2014), Gorgeu et Mathieu (2015), ces journées questionnent aussi la spécificité des formes qu'elle peut prendre selon le secteur (transport de marchandises, BTP, industrie nucléaire, filière automobile etc.). Et si le système de subordination que la sous-traitance induit dépasse le cadre de la hiérarchie interne de l'entreprise, conduit-il inévitablement à l'autoexploitation (Bourdieu, 1975, 1997, Ruffier et Rousseau 2011, Lopez Calle, 2016) ? Le rapprochement des points de vue économique et sociologique au sein d'une même journée permet de saisir les conséquences directes de ces rapports de force justifiés par des stratégies économiques de maximisation du profit.

Nombre de places limité : Inscriptions, informations : Petronille.reme-harnay@ifsttar.fr 01 81 66 87 96



Journées d'études

Jeudi 3 et Vendredi 4 novembre 2016

Ifsttar

Bâtiment Bienvenue

14-20 Boulevard Newton

Cité Descartes, Champs sur Marne

77447 Marne la Vallée

Relations de sous-traitance, dépendance et domination

Déterminants et conséquences pour les travailleurs et les entreprises

Jeudi 3 novembre

9h30 Accueil

9h45-11h30

Introduction

Nadine Thévenot (CES, Université Paris 1), Les rapports de force au cœur des relations de sous-traitance. Apports de l'enquête REPONSE 2011.

Annie Thébaud-Mony (IRIS, Inserm), La santé des travailleurs au risque de la sous-traitance du travail et des risques. Mise en danger, résistances

Pétronille Harnay (Ifsttar, Splott), Sous-traitance et dépendance dans la messagerie urbaine : Enquête 2015 auprès des chauffeurs livreurs en Île-de-France.

11h45-13h

Pauline Seiller (Université de Caen, CERReV), Les effets de la sous-traitance sur la configuration du monde ouvrier : le cas des chantiers navals de Saint-Nazaire.

Patrick Niérat (Ifsttar, Splott), Transporter au quotidien, la soupape sous-traitance.

14h-16h

Thierry Rousseau, Clément Ruffier (Centre Max Weber), Les effets du recours à la sous-traitance sur les salariés du donneur d'ordres : le centre questionné par ses marges

Constance Perrin-Joly (IRIS, Université Paris 13), Evolution des rapports de force dans la régulation du transport routier de marchandises : quel impact sur les métiers ?

Lionel Kaniewski (DGITM), Le transport léger non établi en France et les chaînes de sous-traitance

Nombre de places limité : Inscriptions, informations : Petronille.reme-harnay@ifsttar.fr 01 81 66 87 96

Vendredi 4 novembre

Accueil 9h30

9h45-11h30

Selma Amira (DARES), Sous-traitance : des conditions de travail plus difficiles chez les preneurs d'ordres selon l'enquête « Changements organisationnels et informatisation ».

Pablo López Calle (Universidad Complutense de Madrid), L'autoexploitation des camionneurs Indépendants espagnols.

Cédric Aubouin (Région Île-de-France), Améliorer la compréhension des mécanismes économiques pour une meilleure réponse de la puissance publique.

11h45- 13h30

Gernot Liedtke (DLR), Contractor-subcontractor relationships in a decentrally organized transport network. The case of courier services in Germany.

Bruno Tinel (CES, Université Paris 1), La sous-traitance : une interprétation en termes de trajectoire longue.